

CREST - VOLAND

LA LETTRE D'INFORMATION DE LA COMMUNE



SPL DOMAIN SKIABLE DE CREST VOLAND

EDITO

Une fois encore l'automne a illustré l'évolution climatique en alternant des épisodes de précipitations pluvieuses intenses et de neige précoces puis de grande douceur.

Les travaux d'aménagement du nouveau front de neige et de construction de la télécabine de la Logère et du téléski des Petits Champions ont pris fin, même si les conditions météorologiques font que certaines finitions ne pourront intervenir avant le printemps. Merci à tous de votre patience durant ces travaux impactants.

La loi électorale nous impose de faire coïncider l'inauguration avec l'ouverture de l'équipement.

C'est la raison pour laquelle nous inaugurerons ce nouveau front de neige le samedi 20 décembre, inauguration à laquelle vous êtes tous conviés.

La semaine précédent, le **vendredi 12 décembre à 16h30**, nous vous invitons à participer au **comité stratégique**, qui se poursuivra avec la traditionnelle soirée de lancement de saison à 18h30.

Bienvenue aux nouveaux agents Laura et Eddy, déjà bien intégrés dans l'équipe municipale, sur laquelle je reviendrai plus longuement dans la lettre info du mois de janvier.

Bravi aux enseignants et aux enfants pour leur implication et leur mobilisation lors de la semaine anti-gaspi

Je souhaite à chacun d'entre vous une belle saison.

Au sommaire :

INAUGURATION DE LA NOUVELLE TELE CABINE

LANCLEMENT DE LA SAISON D'HIVER

ELECTIONS MUNICIPALES

INFO ARLYSERE

DEFI ANTI - GASPI

NOUVEAUX ARRIVANTS À L'ANNEE

TRAVAUX GARDERIE

EVENEMENTS NOVEMBRE

EVENEMENTS À VENIR SEMAINE DE NOËL

Inauguration de la nouvelle télécabine



Après plusieurs mois de travaux, la station de Crest-Voland Cohennoz est heureuse de vous d'annoncer l'inauguration officielle de la nouvelle télécabine de la Logère le samedi 20 Décembre 2025.

Ce projet majeur marque une étape essentielle dans la modernisation du domaine skiable et dans l'amélioration de l'accueil des visiteurs.

Plus rapide, plus confortable et plus performante, cette nouvelle installation permettra de fluidifier les accès au domaine et d'offrir une expérience renforcée à tous les usagers.

Les habitants, les partenaires de la station et l'ensemble des acteurs locaux sont chaleureusement invités à participer à ce moment fort de la vie du village.



LANCÉMENT DE LA SAISON D'HIVER



L'office de tourisme de Crest-Voland Cohennoz vous donne rendez-vous le jeudi 12 décembre pour le lancement de la nouvelle saison d'hiver !

Dès 18h30, une soirée conviviale vous attend à la salle polyvalente de Crest-Voland : une ambiance musicale assurée par Duo Blue, moment festif et rencontre entre habitants, socioprofessionnels et amoureux de la station.

L'évènement est ouvert à tous, habitants comme vacanciers.

Juste avant la soirée, chacun est invité au comité stratégique se réunira à 16h30 en salle du Conseil.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce temps fort qui marque l'ouverture de la saison.





Elections Municipales



Les élections municipales et communautaires auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

C'est désormais le régime du scrutin de liste paritaire qui s'appliquera à notre commune, ce qui signifie tout d'abord qu'il sera impossible de rayer ou d'ajouter des noms, ou de modifier l'ordre de présentation des candidats.

Cela signifie ensuite que les listes de candidatures devront être paritaires (alternance femme / homme).

Enfin, pour les communes de moins de 1000 habitants, la loi autorise la présentation d'une liste comptant jusqu'à 2 candidats de moins que l'effectif du conseil municipal et jusqu'à 2 candidats de plus.

Donc pour notre commune chaque liste devra présenter au moins 9 candidats et au plus 13 candidats.

Enfin, il est important de rappeler le fonctionnement du scrutin de liste proportionnel.

Si une liste obtient la majorité absolue dès le premier tour, elle obtient automatiquement la moitié des sièges à pourvoir. Le reste des sièges est réparti entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés, selon la règle de la plus forte moyenne.

Les services administratifs de la mairie se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Si ce n'est déjà fait et si vous remplissez les conditions nécessaires, nous vous invitons à vous inscrire sur les listes électorales. Cette démarche peut se faire très simplement en ligne en cliquant [ici](#)

Jusqu'au 4 février 2026, on en déposant le Cerfa 12669*02 accompagné des justificatifs en mairie, jusqu'au 6 janvier 2026.

INFORMATION FACTURE EAU ARLYSERE

Nous vous informons par la présente que le cycle de mensualisation des communes du Val d'Arly a été perturbé par une anomalie technique du logiciel de facturation.

En effet, la première échéance du cycle initialement prévue au 10/01/2026 a été prélevée avec un mois d'avance le 10/12/2025. L'anomalie ayant été détectée le mardi 09/12/2025, le service n'a pas pu annuler les prélèvements faute de délai suffisant.

Afin de régulariser le cycle des acomptes, vous n'aurez pas de prélèvement sur le mois de janvier 2026. Les échéances reprendront leur cycle normal au mois de février 2026.

Les prélèvements reprendront le 10 février 2026, et le prélèvement de la facture de solde en novembre 2026.



DEFI ANTI-GASPI



Semaine Anti Gaspi : Mobilisation des écoles du 21 au 28 novembre

Dans le cadre de la semaine Anti-Gaspi organisée par Arlysère, les écoles du secteur ont participé du 21 au 28 novembre à une action de sensibilisation autour du gaspillage alimentaire.

Durant toute la semaine, les élèves ont réalisé chaque jour une pesée des déchets alimentaires à la cantine. Ces données ont été ensuite transmises à Arlysère, afin de mesurer collectivement les progrès réalisés et d'encourager les bonnes pratiques.

Des outils pédagogiques ont été mis à disposition du personnel :

- . fiche de pesée quotidienne
- . support de communication à destination des familles
- . Activités de sensibilisation sur le gaspillage alimentaire

L'objectif est d'aider les enfants à comprendre l'importance de mieux consommer, de réduire les déchets et d'adopter des gestes simples au quotidien.

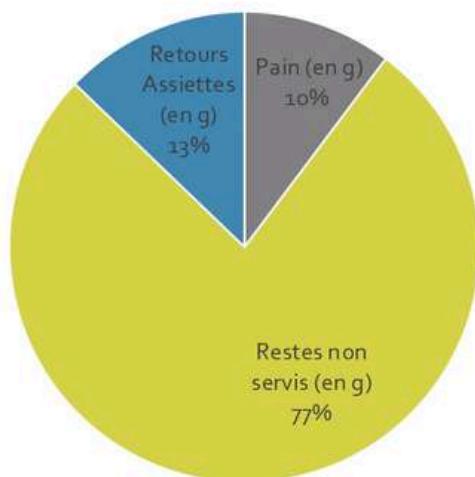
La commune remercie les équipes enseignantes et les enfants pour leur implication dans ce défi qui allie écologie, éducation et citoyenneté.



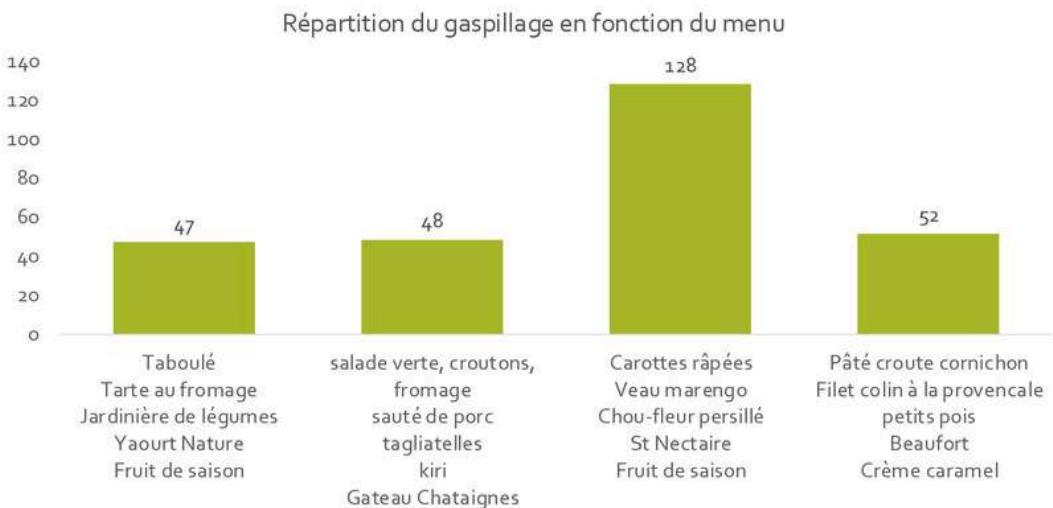
RÉSULTATS DEFI ANTI-GASPI

Répartition

Répartition du Gaspillage alimentaire



Pesées de Novembre 2025 : résultats en fonction du menu



En synthèse

nov 25

68 g/convive/ repas (MOYENNE NATIONALE = 100G)

2,19 kg de déchets jetés par jour en moyenne

225 g de pain jeté par jour en moyenne

14% des repas produits (en poids)

Il se répartit comme suit

10% de pain

77% de restes non servis

13% de retours assiettes

Conclusion :

- Le gaspillage est relativement faible et en dessous de la moyenne nationale

Nouveaux arrivants à l'année

Eddy

Agent technique
polyvalent

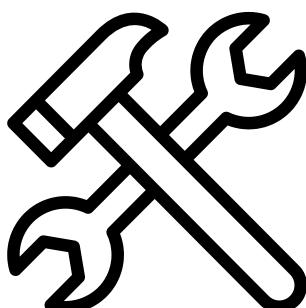
Bienvenue à notre nouvel agent
technique polyvalent

La commune a le plaisir d'accueillir Eddy Thoumin, qui rejoint les services techniques en tant qu'agent technique polyvalent, venant renforcer une équipe jusque-là composée de deux agents.

Fort d'une expérience en maintenance industrielle et en soudure, Eddy apporte à la commune des compétences en réparation, entretien, et intervention sur nos équipements. Son parcours dans différents environnements techniques lui apporte une bonne polyvalence pour répondre aux besoins du service.

En plus de ses missions quotidiennes au sein des ateliers et sur le terrain, Eddy participera également, aux côtés de ses collègues, au plan de déneigement hivernal, afin d'assurer la sécurité et la circulation sur l'ensemble de la commune.

Nous lui souhaitons la bienvenue au service technique.



Laura

Adjointe
administrative à la
mairie

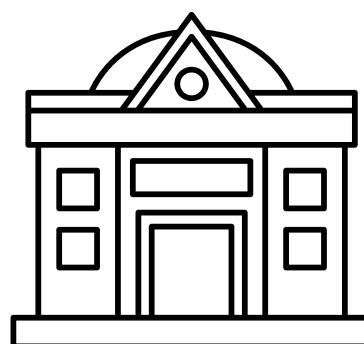
Bienvenue à notre nouvelle
Adjointe administrative

Je m'appelle Laura Mikulski
j'ai 26 ans, j'habite à Hauteluce
et je suis originaire de Flumet.

Je travaille à la mairie en tant qu'adjointe administrative et j'assure également le service de l'agence postale communale depuis début octobre.

Je connais bien Crest-Voland,
un village auquel je suis très
attachée et dont j'apprécie le
cadre et l'esprit.

C'est donc avec plaisir que je
m'investis aujourd'hui au sein
de la commune, au plus près
des habitants.



Travaux de la garderie



La commune de Crest-Voland dispose d'une garderie touristique fonctionnant uniquement durant la saison d'hiver et située à proximité de la mairie. Il y a quelques années, son mode de fonctionnement a été modifié afin de la transformer en une garderie ouverte toute l'année, pour répondre aux besoins de prise en charge des jeunes enfants du Val d'Arly, compétence relevant désormais de la communauté d'agglomération Arlysère.

Ainsi, la garderie accueille aujourd'hui les enfants des habitants permanents tout au long de l'année, et, en période touristique, les enfants des saisonniers et des vacanciers.

Cependant, cette organisation entraîne des difficultés d'adaptation entre les différents publics accueillis et ne répond plus aux normes d'exploitation exigées par la PMI. Cette dernière a donc demandé à la commune d'envisager une séparation entre les structures « permanents » et « touristiques ».

Dans ce contexte, la commune a recherché un nouveau local afin d'y installer une nouvelle garderie. Son choix s'est porté sur un bâtiment cédé à la mairie pour l'euro symbolique par une association.

Un vaste chantier débutera donc à partir du 5 février, avec pour objectif une livraison du bâtiment à la mi-octobre 2026.

Durant les mois de janvier et février, période de forte affluence au sein de la station, une seule entreprise interviendra afin de limiter les perturbations liées au stockage des matériaux et à la circulation ou au stationnement des véhicules. Le reste du chantier se poursuivra à partir du mois de mars.

Une réunion sera prochainement programmée avec les habitants du bâtiment afin de leur présenter les enjeux et les contraintes inhérents à ce projet, ainsi que le planning prévisionnel.

Évènements novembre

🇫🇷 Cérémonie du 11 novembre 🇫🇷



La cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 Novembre s'est tenue cette année au Monument aux morts de Cohennoz, en présence des habitants, des élus et des enfants de l'école.

Dans un moment de recueillement, chacun a pu rendre hommage aux soldats tombés pour la France et se souvenir de l'importance de la paix.

Les enfants, très impliqués, ont participé à la cérémonie en lisant des textes et en observant une minute de silence, accompagnés par leurs enseignants et leurs familles. Leur présence a offert un temps fort, empreint de respect et d'émotion.

La commune remercie chaleureusement toutes les personnes présentes ainsi que les enfants pour leur participation et leur engagement dans ce devoir de mémoire.

Repas des Ainés

Les communes de Crest - Voland et Cohennoz ont eu le plaisir d'organiser une nouvelle édition du Repas des Ainés, réunissant les habitants de 65 ans et plus pour un moment chaleureux et convivial.

Cette journée, très appréciée, a permis aux participants de se retrouver autour d'un bon repas et de partager un moment de convivialité.

Nous remercions l'ensemble des participants pour leur présence, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce rendez-vous toujours très attendu.

Les communes se réjouissent de poursuivre ces moments de partage qui renforcent le lien entre générations et mettent à l'honneur nos ainés.





SEMAINE DE NOËL



Décembre 2025

Marché de Noël

L'office de Tourisme organise le traditionnel marché de Noël le 21 décembre de 15h00 à 19h00, au cœur du village. Stands artisanaux, gourmandises locales, animations et ambiance festive seront au rendez-vous pour l'arrivée des fêtes.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment convivial.

L'APE de Crest-Voland sera également présente et proposera une vente de crêpes et de chocolat chaud



Descente aux Flambeaux ESF

Une descente aux flambeaux avec l'ESF aura lieu le mardi 23 décembre à 18h00 avec en amont à 17h00-17h30 un spectacle de "En voiture Simone" aura lieu dans le centre du village.

Parade des enfants du Ski Club

Le mercredi 24 décembre à partir de 17h30 aura lieu la messe de Noël suivie de la parade des enfants du Ski Club et le Père Noël à 18h00. La parade partira du Cernix et ira jusqu'à la Place du Bouloz où se trouvera la Crèche Vivante au pied de l'église suivie d'un feu d'artifices.

Descente aux Flambeaux des enfants avec l'ESF

Le jeudi 25 décembre à 17h00 aura lieu de la descente aux flambeaux des enfants et de l'ESF. Des flambeaux seront en vente à l'office de Tourisme à 3.50 euros l'unité. La Magic Parade avec ses mascottes aura lieu à 18h00 à la salle polyvalente, l'entrée est payante. Information disponible à l'office de tourisme

**Pour plus de renseignements
l'office de tourisme est
disponible**